

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Band: 14 (1920)
Artikel: Aymon de Montfalcon : évêque de Lausanne, 1491-1517
Autor: Reymond, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aymon de Montfalcon

ÉVÊQUE DE LAUSANNE, 1491-1517

Par M. REYMOND.

(Fin.)

II

Aymon ambassadeur du duc de Savoie.

Aymon de Montfalcon, devenu évêque de Lausanne et administrateur de Genève, demeura l'un des conseillers habituels du duc de Savoie et l'un de ses ambassadeurs préférés, tantôt auprès des Liges suisses, tantôt auprès du roi de France, ou ailleurs encore. C'est ainsi qu'en septembre 1501, Aymon de Montfalcon fut à la tête de la députation qui se rendit à Bruxelles pour négocier le mariage du duc Philibert avec Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, mariage qui fut finalement célébré dans l'église abbatiale de Romainmôtier, mais fut bientôt après rompu par la mort de l'époux¹.

C'est auprès des Liges suisses que le duc de Savoie envoyait de préférence l'évêque de Lausanne. Il y avait à cela plusieurs raisons, tout d'abord celle que le prélat avait les villes de Fribourg, de Berne et de Soleure sous sa juridiction spirituelle et qu'il possédait ainsi sur leurs magistrats un ascendant à nul autre pareil. Les Suisses étaient, comme l'on sait, très courtisés à cette époque, et chacun des monarques voisins recherchait précieusement leur alliance et leur appui. Nous ne connaissons pas moins de huit ambassades de l'évêque Aymon auprès des Suisses, de 1495 à 1509². Les unes ont pour objet le règlement d'affaires particulières, telles qu'un gros débat entre le duc et les Valaisans où les députés des Liges étaient arbitres, ou bien

¹ GUICHENON, *Histoire de la maison de Savoie*, t. II, p. 186-187.

² Quelques-unes seulement sont mentionnées dans les *Abschiede*. Les A. C. V. possèdent sur ce sujet des pièces inédites.

l'héritage de Marie de Savoie, marquise de Rothelin, que le duc contestait aux Lignes, ou bien les faux d'un secrétaire ducal Jean Dufour, grâce auxquels les Lignes parvinrent à extorquer 150,000 florins au duc. D'autres concernaient le renouvellement des alliances. Nous ne pouvons naturellement entrer dans le détail de toutes. Mais voici, à titre d'exemple, le récit que fait Aymon lui-même au duc de Savoie, d'une de ses ambassades à Berne, au mois de décembre 1507¹.

Aymon a passé à Fribourg la première semaine de décembre et il y a traité avec l'avoyer et le Conseil de cette ville — nous n'avons malheureusement pas son rapport. — Le samedi 4 décembre, il se rend à Berne. « On nous fit, dit-il, très bonne chère et bon accueil pour l'honneur de vous, et nous vindrens (vinrent) incontinent visiter l'advoyer et les principaulx du conseil du dit lieu, et faire compagnie au souppé, et hyer nous eussions estez ouyz (entendus) s'il ne fust pour ce que le grant et le pety conseilz estoient congregues pour ouyr Monsieur de Rieux (évêque de Langres) et maistre Guillaume de la Mare, ambassadeurs du Roy (de France), qui leur parloient de leur prouffit comme pour leur donne force argent. » On voit d'ici que ce n'est pas d'hier que les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Le lendemain, dimanche, des ambassadeurs de Fribourg arrivent à Berne, mais ils n'y restent point, car le lundi est jour de la Saint-Nicolas, leur patron, et l'évêque note que pour ce ils ont dû retourner chez eux. Ce jour-là, lundi, Aymon fut cependant reçu en séance du Conseil de Berne. Il leur offrit de la part du duc « tous les services et plaisirs à eulx possibles », puis vint à parler de sa mission, le renouvellement de l'alliance. Malheureusement, l'évêque ne s'était pas muni d'une procuration en forme solennelle pour traiter. Le Conseil, qui n'était point pressé, saisit ce prétexte pour se borner à de bons propos. Mais l'évêque ouvre l'œil. Il apprend de l'ambassadeur français de Rieux, de l'avoyer de Scharnachthal et de M. (Nicolas) de Diesbach que le roi des Romains (Romains), c'est-à-dire l'empereur, a fait aux Lignes des propositions qui ne sont à l'avantage ni du duc de Savoie, ni « de mon évêché », dit-il. Quelles sont ces propositions, il ne les précise pas, parce qu'une lettre de M. de Diesbach en avait déjà averti le duc. L'évêque a bon espoir qu'elles seront déclinées, mais il faudra y mettre le prix : « Nous ferons en cet endroit tout ce qu'il nous sera

¹ A. C. V. Série Ab 14. *Affaires diplomatiques négociées par Aymon de Montfalcon pour le duc de Savoie*, f° 66-68.

de possible, et sera de besoing que vous gagniez aussys mieulx que jamais. » Et pour mieux se faire comprendre, Aymon ajoute : « Au surplus, Monseigneur, hier messeigneurs de ceste ville se déclarent de vouloir praindre et recepvoir du Roy les pensions générales et particulières et a donné Monsieur de Rieux pour le dit seigneur son maistre outre les dites pensions une bonne et grosse somme descuz. De sorte que ceulx de cette dicte ville sont maintenant bons François. »

Le lendemain de la Saint-Nicolas, le mardi au soir, l'avoyer messire François Arsent et son secrétaire arrivent de Fribourg à Berne. « Et le mercredi suyvant qui fut le jour de Notre Dame, moy l'évesque de Lausanne feiz l'office en l'esglise collégiale et après icelluy vindrent disner avecques moy les advoye et une partie des plus gens de bien du conseil, ensemble les dits ambassadeurs de Fribourg. Et là dismes particulièrement nos affaires aux susdits, lesqueulx nous remisrent au lendemain qui fust le jeudy, et ce jour assez matin nous nous trouvasmes au conseil ensemble les dits ambassadeurs de Fribourg. Auquel conseil redismes la charge qu'avoyons de votre part, et après nous fusmes renvoyés en notre logis actendre la response qui fut telle comme paravant touchant la confirmation des dites alliances et confédérations. » Après quoi l'on en vint au fait, et l'évêque énumère les objections des Confédérés. « Nous voulons bien, disent-ils en substance, renouveler l'alliance, mais vous n'avez pas due procuration, et puis le traité actuel n'expire qu'en mars, et puis nous voudrions savoir sur quels points vous désirez le voir modifié. Nous savons que vous vous plaignez des combourgeoisies que nous faisons entre nous, mais votre autorité et vos droits y sont toujours réservés. Nous vous promettons notre aide, mais il est entendu que c'est à vos frais. »

On s'en tient là, et l'évêque pousse jusqu'à Soleure. L'avoyer ancien et le nouveau lui font honneur et bonne chère, mais il trouve le Conseil irrité. Le banderet de la ville, par exemple, se plaint de n'avoir pas reçu certain argent qui lui était dû. Puis le Conseil est sous l'influence des propositions du roi des Romains hostiles à la Savoie et à la France. Aymon de Montfalcon revient à Berne. Avec le bailli de Vaud, il doit régler une affaire spéciale pour laquelle il vient de recevoir des instructions, mais il a beau dîner le dimanche avec l'avoyer et parler le lendemain au Conseil des Soixante, il n'obtient pas la satisfaction qu'il réclame. Peu importe le litige, la raison du désaccord persistant la voici :

« Monsieur le secrétaire dudict Berne et son clerc se plaignent bien

fort des peines et labeurs qu'ils ont eu touchant l'affaire du Valleys dont ils n'ont rien amende, si non ledict secrétaire tant seullement comme ung conseiller. Pour quoy, Monseigneur, ils vous supplient et nous aussi pour votre prouffit y avoir du regard, car c'est un homme de grand crédit audict Berne et qui vous peult faire beaucoup de service quant il voudra. » Et puis les seigneurs de Berne et de Fribourg se plaignaient de la sévérité des péageurs, des receveurs des douanes de Nyon et de Vevey, qui, selon eux, « rongent » les gens de ce pays.

Après quoi, Mgr de Montfalcon revient à Fribourg. Il est reçu par le Conseil qui lui fait de belles promesses, mais réclame au sujet des limites du territoire de Pont, et aussi du poids des monnaies. La question des limites de Pont était particulièrement délicate, paraît-il, car elle entraîne l'évêque à promettre à messieurs du Conseil cent écus « parce qu'ils ont toujours plus de querelles que les aultres et que nous désirons les gagner ». Aymon rentra finalement à Lausanne, sur la promesse que Berne et Fribourg enverraient à leur tour des députés à la cour du duc pour signer l'alliance, et l'évêque conclut son rapport en disant : « Moy le dit évêque de Lausanne, j'ay gagné le dit advoye de Fribourg, messire François Arsent, lequel vous estoit toujours contraire en tous vos affaires, mais je l'ay réduit de sorte qu'il s'est offert d'estre votre bon et humble serviteur, et espère que tel il sera si à vous ne tient et pourveu qu'il vous plaise le bien traicter, car c'est ung homme de grant crédit, de grant sens et bien seubtil, et qui est pour vous faire cy après de grands services. »

Malgré cet appel insistant, le duc de Savoie ne délia pas les cordons de sa bourse autant que l'avoyer d'Arsent l'aurait voulu, car l'évêque de Lausanne, ayant été renvoyé sept mois plus tard auprès des Conseils de Berne et de Fribourg, reçut le 2 juillet 1508 des instructions où nous lisons ¹ :

« Plus parlera à messire François Arsent, advoyer de Fribourg, et luy dira comment les choses sont passees tout autrement qu'il n'entend. Luy fera entendre la bonne volonté que monseigneur le duc a en luy, tâchera de l'apaiser et gagner, sans espargner quelque argent pour ce faire, s'il veut qu'il soit de besoing. » Aymon emportait d'ailleurs 3,000 écus (120,000 fr.) à délivrer au mieux, dont 500 à

¹ A. C. V. Série A B, 14, f° 97, verso.

Henri Matter, l'un des gros bourgeois de Berne qui avait été autrefois bailli de Lausanne.

Les négociations pour le renouvellement de l'alliance se prolongèrent pendant quatre ans encore, jusqu'en 1512, et ce ne fut pas Aymon qui les acheva, mais le duc de Savoie avait été content de ses services, puisque dès 1508 il lui faisait remettre 1,000 écus d'or (40,000 fr.) en reconnaissance de ses peines auprès des cantons allemands et aussi du roi de France ¹.

L'évêque s'était en effet rendu au mois de mai 1507 à la cour du roi de France pour trois objets principaux. Il s'agissait d'obtenir que la Savoie pût s'approvisionner de blé dans le Languedoc et le Dauphiné, et surtout en Provence. Puis d'obtenir pour le duc une pension royale de 10,000 écus dont celui-ci avait fort besoin. L'article des instructions à ce sujet est assez amusant : « Premièrement, venant a propos de la pension qu'il plaist au Roy nous bailler, appres avoir pourchasse par tous les meilleurs moyens qui seront possibles, qu'elle soit bonne et grosse, finalement s'il plaist au dit seigneur l'octroyer jusqu'à trente mil francs, vous l'accepterez ². » Enfin, il s'agissait de solliciter l'arbitrage du roi entre le duc et l'un de ses cousins (le bâtard René) au sujet de la possession de seigneuries contestées. Aymon avait été assez heureux pour réussir dans sa mission, succès qui permettait d'en espérer un plus grand encore du côté des Ligues.

L'évêque de Lausanne ambassadeur du roi de France

Aymon de Montfalcon n'était pas un inconnu du roi de France. Nous savons que déjà avant son élévation à l'épiscopat, il touchait une pension comme conseiller de ce souverain. Celui-ci l'employa à son tour à plusieurs reprises auprès des Ligues suisses. En novembre 1505, Aymon se rendit à Berne pour engager les conseils de cette ville à accepter des pensions du roi et il délia même certains conseillers du serment qu'ils avaient prêté de ne plus accepter de pensions de l'étranger ³. Plus tard, en août 1509, l'évêque de Lausanne alla à la diète de Lucerne solliciter le renouvellement de l'alliance entre

¹ A. TURIN, *Protocoles ducaux*, t. 135.

² A. C. V. Série Ab 14, f° 42.

³ ED. ROTT, *Histoire diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. I, p. 107.

la France et les Suisses. Il se buta à des ouvertures de l'empereur auprès des Confédérés ; néanmoins il serait peut-être arrivé à ses fins sans l'intransigeance d'un autre envoyé que le roi lui avait adjoint ¹, et qui se refusa à ratifier des concessions faites par Aymon et entraîna par là les Confédérés dans l'alliance contre la France qui devait aboutir à la bataille de Marignan.

L'évêque de Lausanne rendit à cette époque à la France des services signalés. Le gouvernement français n'avait pas d'ambassadeur permanent auprès des Ligues, et se bornait à des missions extraordinaires, très fréquentes d'ailleurs. Mais avant de les envoyer il fallait connaître l'état d'humeur, plutôt difficile, des chefs confédérés. Aussi, plus d'une fois, notamment en 1503, en 1507, en 1510, voyons-nous ces ambassadeurs s'arrêter à Lausanne, auprès de l'évêque et attendre là le moment favorable pour pousser plus loin leur mission. Lausanne était devenu par le fait un centre d'observation français, dont on ne peut malheureusement qu'établir l'existence sans pouvoir avoir des documents suffisants pour en établir l'importance ². Mais si l'on songe que nous sommes au moment où les Suisses vont prendre parti entre le roi de France d'un côté, le pape et l'empereur de l'autre, on peut deviner l'intérêt très puissant qu'offrait l'observatoire, d'autant plus qu'Aymon n'était pas seulement l'évêque de Lausanne. Il fut encore pendant la plus belle partie de sa carrière épiscopale, de 1497 à 1510, l'administrateur de l'évêché de Genève, et comme son autorité spirituelle s'étendait jusqu'à Berne et Soleure, on voit d'ici combien le prélat pouvait être d'un précieux appui. L'ardent adversaire de l'influence française, le cardinal Matthieu Schinner, s'en rendait parfaitement compte. L'évêque de Sion avait été aux prises avec l'évêque de Lausanne, en 1506, alors que celui-ci défendait les intérêts du duc de Savoie allié à la France ³. Quatre ans plus tard, nous voyons Schinner intervenir dans les affaires de l'évêché de Lausanne. Il s'agissait d'obtenir la résignation d'Aymon de Montfalcon qui était alors âgé de plus de 70 ans, et de le remplacer par un personnage d'un tout autre caractère, le protonotaire Nicolas de Diesbach, prévôt

¹ ED. ROTT, *Histoire diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. I, p. 167-168 et *Abschiede*, t. III, p. 452 et suiv. *Bibliothèque cantonale de Fribourg*, collection GIRARD, t. XII.

² M. ROTT (p. 115) annonce une biographie d'Aymon et d'autres envoyés ordinaires du roi de France. On y trouvera sans doute des éclaircissements à ce sujet.

³ *Abschiede*, t. III, p. 342 et suiv. A. C. V. Série A B 14.

de Soleure ¹. Averti des menées de Matthieu Schinner à Rome, le duc de Savoie intervint en faveur d'Aymon, et finalement le pape Jules II, qui connaissait personnellement l'évêque de Lausanne et s'en était servi lui aussi pour des missions diplomatiques, laissa le vieil évêque en charge. Plus tard, en 1513, il lui donna simplement un coadjuteur dans la personne de Sébastien de Montfalcon, son neveu. Si le cardinal Schinner cherchait à placer un de ses favoris sur le siège de Lausanne, il est probable que la santé d'Aymon n'en était pas l'unique raison, et qu'au delà il voyait l'influence française à écarter. Mais si le cardinal Schinner n'atteignit pas son but par ce moyen, il y parvint cependant d'une autre manière, car en 1512 les Ligues suisses se prononcèrent définitivement contre la France : l'évêque de Lausanne était trop âgé et infirme, semble-t-il, pour pouvoir intervenir encore ; on ne le voit plus dès 1510 mêlé à aucune négociation diplomatique.

Aymon de Montfalcon artiste et lettré

Evêque vigilant, administrateur prudent, diplomate avisé, Aymon de Montfalcon était en même temps un lettré. On sait que l'évêque de Lausanne, qui le premier fit imprimer le missel, le rituel, le bréviaire et les constitutions synodales du diocèse, aimait à s'entourer de lettrés. Une enluminure d'un manuscrit de l'époque renfermant l'une des œuvres du poète bourguignon Antitus montre le poète présentant son ouvrage à l'évêque Aymon ; le texte montre d'ailleurs qu'il était un de ses familiers ; c'est ainsi qu'il y fait allusion à l'un de ses neveux mort de la rage. Nous avons reproduit ailleurs ce portrait ². D'autre part, à aucune période de l'histoire du chapitre de la cathédrale de Lausanne, on ne vit autant d'illustrations que de son temps : François de Colombier, l'évêque élu de Lausanne en 1491, brillant

¹ *Chronique du chevalier Louis de Diesbach*, publiée par M. MAX DE DIESBACH, Genève 1902, notes p. 112.

² REYMOND, *Les Dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne*, p. 144. Le manuscrit appartient à M. J. J. Mercier-de Molin, beau-frère du regretté président de la Société d'histoire de la Suisse romande. C'est un poème à sentences morales. En voici un spécimen :

Quant gendarmeaulx ont mangé le bon homme,
Viennent après les procureurs des cours,
Plus affamez que n'est la court de Rome,
Pour exigez dor et dargent grant somme.

professeur de droit avant d'être abbé de Hautecombe et de Montheron ; Claude de Châteauvieux, qui fut archevêque de Tarentaise ; Claude d'Estavayer, qui devint évêque de Belley et le premier chancelier de l'Annonciade ; Claude de Seyssel, ambassadeur du roi de France, historien réputé, mort évêque de Marseille ; Pierre Tartaret, de Romont, célèbre professeur à la Sorbonne de Paris. A côté d'eux, d'autres qui ne jouèrent qu'un rôle local, mais important : l'énergique vicaire général Baptiste de Aycardis, qui mourut de la peste ; le chanoine Guillaume Colombet, qui fit peindre le mariage de saint Joseph au narthex de la cathédrale ; le cellérier François de Vernets, dont on connaît la bibliothèque qui est celle d'un humaniste très éclectique ¹.

La qualité de cet entourage est caractéristique des tendances artistiques et littéraires d'Aymon de Montfalcon. A-t-il écrit lui-même ? On ne peut le dire avec certitude. L'archiviste d'Etat de Neuchâtel, M. A. Piaget, a vu autrefois aux archives de Turin deux pièces de vers signées de lui et qui ont été détruites plus tard lors d'un incendie de la collection. D'autre part, l'architecte de l'Etat de Vaud, M. E. Bron, faisant, il y a quelques années, une réfection du vestibule du château Saint-Maire, aujourd'hui siège du gouvernement vaudois, a constaté qu'il était couvert de peintures qu'il a pu faire réapparaître, et qui constituent de précieuses scènes de mœurs. Ces peintures sont accompagnées de légendes en vers latins et en vers français, malheureusement très mutilées, et dont M. le professeur Piaget n'est pas loin d'attribuer la paternité à l'évêque de Lausanne lui-même. L'une des plus caractéristiques de ces peintures représente un écusson : en chef, à gauche, le pape avec la clef de saint Pierre, entouré de cardinaux, à droite l'empereur avec glaive et les princes ; au centre, un laboureur à la charrue, en pointe un bûcheron coupant du bois. Le poète met dans la bouche du laboureur deux vers dont le premier seul est lisible :

Peres, Roys ne me desjettez
Car ung mole..... gatez^(?)

Une autre inscription surmonte l'écusson ; le dernier vers est celui-ci :

Peult petit homme hault venir.

Si le texte ne peut être entièrement lu, le sens général est assez clair : « Papes, rois, ne me méprisez pas ; je supporte le monde, et

¹ Voir ces noms dans REYMOND, *Les Dignitaires de l'église de Lausanne*.

petit homme peut arriver au sommet. » Cette sentence, à la porte de l'évêque, ne manque pas d'originalité et de hardiesse. Si elle n'est pas d'Aymon de Montfalcon lui-même, tout au moins a-t-il dû l'approuver.

L'un des secrétaires de l'évêque, le chanoine Perceval Gruet, a laissé un minutaire fort intéressant où l'on voit pour ainsi dire le prélat dans l'intimité : il administre ses biens, règle des différends entre curés et paroissiens ou entre gentilshommes, nomme aux bénéfices ecclésiastiques, institue des clercs, bénit des chapelles, accorde des indulgences, etc. Ce minutaire entre dans quelques autres détails encore. C'est ainsi que le 25 mars 1497, le citoyen Gui Pernaud, de Lausanne, remit à son chapelain Pierre Roset, curé de Gruyères, un manicorde à pédales, valant trois florins d'or, qui est sans doute l'instrument de musique généralement appelé monocorde. Ailleurs, on voit l'évêque posséder un organon, qui est vraisemblablement un petit orgue. Plus tard, se trouvant à Bruxelles pour le mariage du duc Philibert de Savoie avec Marguerite d'Autriche, il passa contrat le 7 octobre 1501 avec Petrequin Oupem de Odouard et Michel de Bracahebe de Bruxelles, tapissiers, qui s'engagèrent à travailler pour lui, de leur art, pendant une année durant, au prix de 40 fr. de 20 gros de Savoie¹ (2,160 fr. d'aujourd'hui environ). Il n'y a guère de doute que ces artisans n'aient été employés à orner le château de Lausanne de tapisseries de Flandres. On peut voir d'ailleurs par le bahut d'Aymon de Montfalcon, qui a pris place au musée de Cluny, que ce prélat s'était entouré d'un mobilier luxueux.

La demeure épiscopale, ou château Saint-Maire, avait été construite un siècle auparavant (avant 1406) par l'évêque Guillaume de Menthonay. Mais Aymon en modifia sensiblement l'aspect, par la construction d'un vestibule surmonté de deux étages, annexe aujourd'hui en partie masquée et mutilée par des annexes postérieures. Ce fut lui qui créa la « Chambre de l'évêque » comme l'on dit aujourd'hui, salle au plafond à caissons, avec une belle cheminée armoriée, avec la célèbre devise d'Aymon : *Si qua fata sinant*². Cette pièce, que les anciens documents nomment la chambre neuve ou la belle chambre, était reliée directement aux pièces du nouveau vestibule. Elle semble avoir formé l'appartement privé de l'évêque, avec les

¹ A. C. V. *Minutaire* GRUET, p. 13, 105, etc.

² REYMOND, *Les châteaux épiscopaux de Lausanne*, 1911. Ce volume a été écrit avant la découverte des peintures dont nous parlons plus bas.

chambres voisines. Peut-être y avait-il dans l'une de ces salles la chapelle privée de l'évêque, au vocable de Saint-Nicolas. Mais cela n'est point sûr. Au rez-de-chaussée, une autre pièce montre l'évêque Benoît de Montferrand, à genoux, entouré de prêtres, regardant un autel figuré par une fenêtre et vers lequel se tournent aussi une foule de laïques également en prières ; la voûte représente Dieu le Père sur son trône. Cette peinture, qui semble se rapporter à une chapelle, est antérieure à Aymon, mais tout à côté une autre peinture représentant une femme sur un cheval fougueux avec une inscription rappelant à la jeunesse d'avoir à modérer ses passions, date bien de ce dernier. En même temps, Aymon de Montfalcon fit décorer le grand corridor du château des compositions picturales dont nous avons parlé, curieuses notamment par la variété et l'élégance des toilettes féminines, et qui paraissent dues à un artiste bourguignon. D'après un graphite, ces peintures sont antérieures à 1509.

L'évêque fit aussi restaurer la charmante église de Curtilles, dans l'un de ses domaines près de Lucens, et cette restauration nous intéresse, parce que l'un des vitraux représente Aymon lui-même, à un âge avancé. L'œuvre n'est pas merveilleuse au point de vue artistique : c'est ainsi que la main droite est démesurément grossie. Mais elle présente d'Aymon un portrait très vraisemblable et très caractéristique : cheveux blancs, corps épais, nez arqué bien accentué, physionomie à la fois ferme et douce, intelligente avec un brin d'ironie¹. On a d'Aymon deux autres représentations, plus stylées et moins naturelles, en relief sur l'une des stalles de la cathédrale. L'évêque y est les deux fois à genoux, protégé dans l'une par saint Benoît, le patron de l'Ordre des Bénédictins auquel il appartenait, et par saint Jean-Baptiste, puis dans l'autre par saint Maurice et les martyrs thébains pour lesquels Aymon avait une dévotion particulière.

L'œuvre d'Aymon de Montfalcon à la cathédrale

Déjà avant son avènement à l'épiscopat, en 1486, Aymon de Montfalcon avait fait construire au cimetière de Douvaine en Savoie une chapelle dédiée au martyr thébain Second. L'évêque de Lausanne conserva pour les martyrs d'Agaune la même prédilection. A l'imi-

¹ REYMOND, *Dignitaires de l'église de Lausanne*, p. 388, 52.

tation des grands évêques français de l'époque, il voulut marquer son passage par un monument important dans la cathédrale. Dans sa séance du 25 septembre 1504, le Chapitre, qui était le maître absolu du sanctuaire de Notre-Dame, accorda à l'évêque l'autorisation de construire un nouveau portail, à l'extérieur de la grande entrée, ainsi qu'une chapelle à l'intérieur sous le clocher non terminé. Cette chapelle est celle de saint Maurice et des martyrs thébains, et les frises si richement sculptées de l'ébrasement du portail contiennent entre autres les statuette de douze saints rattachés aux martyrs thébains.

On trouvera dans l'importante étude de M. le chanoine Dupraz sur la *Cathédrale de Lausanne* ¹ des détails copieux sur ces travaux artistiques. Nous n'y reviendrons pas. On a discuté et l'on discutera encore longtemps du goût qui a présidé à l'édification du portail. Les restitutions qui ont été faites de l'état de l'entrée de la cathédrale avant Aymon de Montfalcon permettent de se faire une opinion sur ce sujet. Mais une fois le principe admis d'un portail flamboyant appliqué à un édifice gothique, on ne peut qu'admirer la facture de l'ouvrage. « Ce portail est si complexe, a dit le sculpteur Raphaël Lugeon, il dénote une telle science de la stéréotomie ; l'art du tracé y est porté à un tel degré de perfection, l'appareillage est si savant, si bien étudié, si logiquement combiné, la composition générale si bien établie, les détails si remarquablement raisonnés, l'ensemble prouve une étude si approfondie, qu'il a certainement fallu pour mener à bien cette œuvre magistrale un effort et un temps considérables ². » On sait que le travail dura fort longtemps et ne fut achevé qu'au temps de Sébastien, le neveu d'Aymon. Il y avait eu des divergences de vues entre l'évêque qui aurait préféré mettre une façade à l'entrée de la nef, et le chapitre qui la voulait à l'extérieur ; entre l'évêque et le chapitre encore à propos du droit de patronat de la chapelle. Ces conflits, comme aussi la lenteur nécessaire à la composition du plan de décoration du portail, expliquent dans une certaine mesure la mercuriale qu'en 1513 le pape Léon X adressa à l'évêque, disant qu'il laissait l'entrée de la cathédrale et les chapelles qui s'y trouvaient exposées à la pluie et au vent, préférant enrichir ses parents que d'achever la restauration de l'édifice. Mais il y a dans cette bulle des exagérations et même des erreurs de fait si évidentes qu'on ne peut la prendre à

¹ DUPRAZ, *La cathédrale de Lausanne*, Lausanne, 1906, p. 485 et suiv.

² *Patrie suisse*, 11^{me} année, p. 293-294.

la lettre, et si l'on songe qu'elle est envoyée à l'évêque de Sion, le cardinal Schinner, au moment même où Rome allait choisir un coadjuteur à Aymon, on peut se demander si l'injonction pontificale n'a pas un autre but encore que celui de satisfaire au désir du chapitre.

Aymon s'intéressait d'ailleurs manifestement davantage à l'édification de la chapelle de Saint-Maurice pour laquelle il avait les mains libres, qu'à celle du portail qui était pour lui une source de conflits avec le chapitre et lui coûtait des sommes considérables. Il y a des raisons de croire que les travaux essentiels de la chapelle étaient achevés en 1509 déjà, date marquée sur une porte aux armes des Montfalcon¹. Elle devait être fort belle, car les superbes stalles que l'on voyait naguère dans la nef et qui ont été récemment reposées dans la chapelle, en occupent exactement trois parois, la quatrième étant réservée à l'autel dont plus rien ne subsiste malheureusement. Ces stalles, pour lesquelles on s'est servi de pénitences du treizième siècle, sont d'un travail extraordinairement riche et fin et donnent une haute idée du prélat qui les a inspirées et de l'artiste qui les a exécutées.

La mort d'Aymon de Montfalcon

C'est là, dans le sanctuaire intime soigneusement aménagé par lui, que Mgr Aymon de Montfalcon voulut finalement reposer. Il mourut le 10 août 1517 au château Saint-Maire, âgé d'environ soixante-quinze ou quatre-vingts ans. Le lendemain dans l'après-midi, après le chant des vêpres et les vigiles des défunts, dit le *manuale* du chapitre, le corps de l'évêque fut inhumé avec grand honneur dans sa chapelle nouvellement fondée.

Il y a quelques années, l'architecte de la cathédrale a recherché dans la chapelle les traces du tombeau d'Aymon. Il n'a rien trouvé. Il est probable que le tombeau a été ouvert et pillé par les Bernois qui ont jeté aux vents les cendres du grand évêque de Lausanne. Mais ils n'en ont pu faire disparaître le souvenir. Les armes d'Aymon se retrouvent partout, au château et plus encore à la cathédrale, avec la devise si mélancolique et désabusée de l'évêque, *Si qua fata sinant*, « Si les destins le permettent ». Que l'avenir devait-il lui donner, dans sa pensée ? A quelles aspirations rêvait-il, en même temps qu'il se

¹ DUPRAZ, *La cathédrale de Lausanne*, p. 155, 488, 535.

soumettait à la volonté de Dieu, par cette devise qui, sous une apparence fataliste, témoigne peut-être aussi d'une réelle humilité ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Mais les destins ont permis qu'une partie au moins de son œuvre religieuse et artistique restât debout, grâce à laquelle nous pouvons entrevoir qu'Aymon de Montfalcon fut l'un des personnages les plus intéressants de la Suisse romande au début du XVI^me siècle, et l'un des plus dignes et des plus grands successeurs de saint Maire et de saint Amédée.

